

Délibération au Conseil Municipal du lundi 27 juin 2011

Enrichissement des collections des musées.

Pour poursuivre l'enrichissement des collections des musées, les propositions d'acquisitions, de dons et de dépôts d'œuvres suivantes sont soumises au Conseil.

ACQUISITIONS

a/ pour le Musée des Beaux-Arts

François-André VINCENT (Paris 1746-Paris 1816)

Portrait d'un peintre

Huile sur sa toile d'origine H. 81 cm ; L. 65 cm

Vendeur : galerie Eric Coatalem (Paris)

Prix : 90 000 €

D'origine genevoise protestante, fils d'un miniaturiste, Vincent est l'élève brillant par excellence. Elève de Vien (dont le musée expose un des tableaux manifeste de 1762 : *La Vertueuse Athénienne*), il remporte le prix de Rome en 1768 et se rend en Italie pour parfaire sa formation (1771-1775). Là il est l'auteur de caricatures extraordinaires et peint en 1774 à côté de Fragonard. A son retour Vincent devient un chef d'école et expose des œuvres qui sont autant de manifestes aux Salons (*Le Président Molé saisi par les factieux*, 1779 ; *Le Combat des Romains et des Sabins*, 1781 ; *Zeuxis et les filles de Crotona*, 1789 ; *Guillaume Tell*, 1795 ; *La Leçon de labourage*, 1801). C'est qu'à la mort de Boucher (1770) une nouvelle époque pour la peinture française s'ouvre et Vincent en fut le protagoniste majeur avec David, tous deux élèves de Vien.

De par son histoire le musée des Beaux-Arts conserve encore trop peu de peintures françaises des XVII et XVIIIe siècles et sa politique d'acquisition consiste à renforcer cette partie des collections.

b/ pour le Cabinet des estampes et des dessins

Rodolphe BRESLIN (Fresne-sur-Loire 1822 – Sèvres 1885)

La Comédie de la Mort

21,65X15 cm

Vendeur : galerie August Laube, Zurich

Prix : 16 100 €

La Comédie de la Mort représente la plus marquante des estampes macabres que Bresdin publie durant son séjour à Toulouse, entre 1852 et 1861.

La fascination que l'artiste éprouve pour le macabre, constitue l'un des aspects particuliers de son œuvre.

La Comédie de la Mort (21,65 x 15 cm), une lithographie réalisée à la plume, est mise en vente à la galerie zurichoise August Laube (Trittligasse 19, 8001 Zürich). Il s'agit d'un premier état (sur VI), sur chine blanc collé sur vélin, daté de 1854, et dont il n'existe qu'une dizaine d'exemplaires. Les épreuves du premier tirage sont en effet, de la plus grande rareté et justifient le montant important pour une lithographie.

c/ pour le Musée d'Art Moderne et Contemporain

Jean-Pierre BERTRAND

De l'apparition – à plat – de traces de doigts roses au ras de surfaces protéiformes, 1993

Médium flamand, acrylique, miel, citron, fraise, papier, plexiglas, cornière en métal
Installation composée de 16 éléments (84 x 40,5 cm chacun) disposé selon un protocole déployé sur environ 4 mètres de haut par 7 mètres de long.

Prix : 37.000 €

Vendeur : galerie Iffrig à Strasbourg.

Étranger à toute école ou mouvement, Jean-Pierre Bertrand (né en 1937) développe depuis les années 1970 une œuvre qui a, dans un premier temps, impliqué photographies et films super 8 pour se tourner ensuite vers la peinture et l'installation. Artiste à la démarche conceptuelle, Jean-Pierre Bertrand se caractérise aussi par son goût du secret voire de l'énigme, accumulant références et allusions à la Cabale, répétant certains chiffres auxquels il prête des propriétés (le 54 qu'il évoque à plusieurs reprises qu'il associe à Robinson Crusoé, lecture décisive pour l'artiste) ou encore en recourant à des matériaux atypiques et soigneusement choisis (le sel, le miel, le citron,...).

Le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg conserve déjà une peinture sur papier de cet artiste qui a représenté la France dans le cadre de la Biennale de Venise en 1999. *Medium vénitien, Medium flamand* (1998, technique mixte sur papier, 282 x 162 x 1,5 cm) est régulièrement exposée et trouve opportunément sa place dans le parcours contemporain notamment aux côtés de travaux impliquant des matières organiques (Michel Journiac), d'œuvres liées à l'abstraction (Per Kirkeby, Helmut Dorner) ou encore en rapport avec les démarches artistiques liées au sacré (Jimmie Durham), témoignant des différentes entrées possibles dans l'œuvre singulière de Jean-Pierre Bertrand. L'installation à caractère monumental proposée ici s'intitule *De l'apparition – à plat – de traces de doigts roses au ras de surfaces protéiformes* et se compose de 16 éléments. Chacun de ces éléments se présente comme une peinture sur papier sous plexiglas enfermée dans un cadre métallique, l'ensemble est réalisé par l'artiste lui-même.

d/ pour le Musée historique

Vitrail aux armes de Klinglin 1719

H. 187 cm ; l. 44,5 cm - Dimensions du vitrail ancien : H. 44cm ; l. 27cm

Inscription : Juncker Frantz Joseph von Klinglin stedtmeister ward Pfleger anno 1719

Prix: 2 000 €

Vendeur : particulier

François-Joseph de Klinglin (Sélestat 1686 - citadelle de Strasbourg 1753) fit de brillantes études universitaires à Strasbourg en droit. En 1710, il obtint les provisions de conseiller-chevalier d'honneur au Conseil Souverain à Colmar et fut nommé conseiller noble au Magistrat de Strasbourg. En 1719 il fut reçu Stettmeister et était en même temps administrateur d'une des fondations de la ville, fonction évoquée sur le vitrail en date de 1719. Il devint préteur royal en 1725 à la mort de son père Jean-Baptiste de Klinglin. C'est à F.J. de Klinglin que l'on devra la construction de l'actuel hôtel du préfet (1730-1736) et l'organisation des fêtes en l'honneur de la venue de Louis XV. En 1744. « Homme de la ville, il confondit les revenus de celle-ci avec les siens propres et mit en place la corruption élevée à la hauteur d'un système» (Georges Livet). Arrêté en 1752, il mourut l'année suivante et fut enterré dans le parc du château d'Illkirch.

Ce vitrail de 1719 provient de la maison d'une célèbre famille de jardiniers strasbourgeois, les Nessmann, située près de Sainte-Aurélie.

1 Képi de musicien, drap de laine noire, années 1970

1 paire de casquettes 'Gaz de Strasbourg', drap de laine noire, années 1970

Prix : 150 €

Vendeur : particulier

Le képi de musicien et les deux casquettes du Gaz de Strasbourg appartenaient à M. Georges Clauss, habitant d'Oberhausbergen (commune adhérente à la CUS). Il était anciennement membre de la Société de Musique de ce village, et employé au Gaz de Strasbourg. Le Musée Historique conserve peu de coiffes récentes d'organismes non militaires, et ces 3 exemplaires contribuent à l'élargissement de la collection de coiffes.

Deux broderies du début du 19^e siècle

Prix : 600 €

Vendeur : particulier

Ces broderies, plutôt rares, témoignent du talent de brodeuse d'une jeune fille strasbourgeoise et en même temps constitue un hommage rendu à un canonnier de l'époque impériale.

DONS

Don d'une série d'œuvres et objets pour le Musée historique

Don de 116 objets ou lots d'objets par dix donateurs individuels pour une valeur totale estimée à 26 550 € (détail joint en annexe)

DÉPÔTS

a/ pour le Musée archéologique

Dépôt des ensembles archéologiques suivants destinés aux collections du Musée Archéologique de Strasbourg :

HEGENHEIM, 45, rue de Hésingue

Fouilles D. Billoin, Inrap, 2004

Mobilier d'une sépulture campaniforme, Néolithique final

STRASBOURG-KOENIGSHOFFEN, 1, rue Mentelin

(Section MS – Parcelles 22, 183, 185, 193, 194, 205)

Sondages (2003) et fouilles préventives (2004) : fouilles R. Nilles, Inrap

Habitat et zone de production artisanale- Époque gallo-romaine

L'Etat fait obligation au Conseil Municipal (loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques validée par l'ordonnance n° 452092 du 13 septembre 1945 et arrêté du 11 juillet 1990 relatif à l'organisation et aux attributions de la Direction du Patrimoine, modifié par arrêté du 14 mai 1991) d'approuver les conventions de dépôt de collections archéologiques lui appartenant.

La convention-type proposée par l'État précise les conditions de conservation des dépôts et leur durée qui est une période de cinq ans renouvelable par tacite reconduction. Ces dépôts se font à titre gratuit et constituent la source principale d'enrichissement des collections du Musée Archéologique, dont la vocation est d'accueillir le produit des fouilles menées à Strasbourg, sur le territoire de la Communauté Urbaine et dans une large partie du Bas-Rhin.

b/ pour le Musée d'Art Moderne et Contemporain

dépôt d'une œuvre de Tatiana TROUVÉ

Sans titre (cable 8), 2008

Métal, caoutchouc

208 x 268 x 240 cm environ

Déposant : Frédéric Guilbaud ; valeur estimée de l'œuvre : 60 000 €

La démarche artistique de Tatiana Trouvé (née en 1968) est axée autour de la zone ténue, - « inframince » pour reprendre une terminologie duchampienne - qui sépare fiction et réalité, faisant preuve d'un penchant prononcé pour « l'autre côté du miroir ». Ainsi, l'artiste a-t-elle recours à un large répertoire de techniques (dessins impliquant des fils de cuivre, objets sculptés aux apparences aériennes mais qui se révèlent coulés dans le bronze, installations sonores quasi-silencieuses,...) afin de créer des espaces qui, tout en présentant les apparences d'un lieu réel s'avèrent résolument fictifs, de pures constructions mentales. À partir de 1997, elle concentre l'essentiel de sa réflexion autour du *B.A.I., Bureau d'Activités Implicites*, qui rassemble sous forme d'installations complexes à la présentation chaque fois renouvelée, archives personnelles mises en scène, dessins, maquettes mais aussi d'étranges sculptures qu'elle nomme *Polders*. Lauréate du

Prix Marcel Duchamp en 2008, Tatiana Trouvé est aujourd'hui considérée comme l'une des artistes majeures de la scène artistique contemporaine internationale. Le MAMCS ne conserve à ce jour aucune œuvre de cette artiste dont la cote est désormais très élevée, la proposition de mise en dépôt de cette œuvre emblématique de son travail (puisqu'elle a réalisé plusieurs œuvres autour de la forme d'un câble secoué par une onde qui lui donne une forme serpentine figée dans l'espace) apparaît donc comme une opportunité rare pour le musée.

c/ pour le Musée alsacien

Dépôt d'un lot d'objets Mennonites

Valeur totale : 3 500 €

Déposant : Association Française d'Histoire des Anabaptistes-Mennonites

L'Association Française d'Histoire des Anabaptistes-Mennonites a souhaité permettre aux visiteurs du Musée Alsacien de découvrir l'histoire des anabaptistes-mennonites en Alsace.

Suivant l'orientation prise dès sa création, le Musée Alsacien expose des objets présentant les différentes confessions de la région, et ce dans l'esprit du concordat régi par le droit local d'Alsace-Moselle. A côté des objets religieux catholiques, juifs, luthériens, et réformés, serait donc évoqué un mouvement plus minoritaire, les anabaptistes-mennonites, présents en Alsace dès le 16^e siècle et toujours implantés dans l'Est de la France.

L'Association a proposé de mettre en dépôt pour une période de cinq ans reconductible quatre objets, trois livres de piété et une cruche de baptême en faïence.

Pour les acquisitions, les crédits sont disponibles au budget primitif 2011 et des demandes de subventions vont être introduites auprès de l'Etat et la Région (Fond Régional d'Acquisitions pour les Musées – FRAM) pour les œuvres de François-André Vincent, Rodolphe Bresdin et Jean-Pierre Bertrand.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré
approuve*

les acquisitions, dons et dépôts suivants pour les musées :

- acquisition pour le Musée des Beaux-Arts :

***François-André VINCENT (Paris 1746-Paris 1816)
Portrait d'un peintre***

Vendeur : galerie Eric Coatalem (Paris)
Prix : 90 000 €

- acquisition pour le Cabinet des estampes et des dessins :

Rodolphe BRESLIN (Fresne-sur-Loire 1822 – Sèvres 1885)

La Comédie de la Mort

Vendeur : galerie August Laube, Zurich

Prix : 16 100 €

- acquisition pour le Musée d'Art Moderne et Contemporain

Jean-Pierre BERTRAND

De l'apparition – à plat – de traces de doigts roses au ras de surfaces protéiformes, 1993

Vendeur : galerie Iffrig, Strasbourg

Prix : 37.000 €

- acquisitions pour le Musée historique

Vitrail aux armes de Klinglin 1719

Vendeur : particulier

Prix: 2000 €

1 Képi de musicien, drap de laine noire, années 1970

1 paire de casquettes 'Gaz de Strasbourg', drap de laine noire, années 1970

Vendeur : particulier

Prix : 150 €

Deux broderies du début du 19^e siècle

Vendeur : Particulier

Prix : 600 €

accepte

- le don en faveur du musée historique de 116 objets ou lots d'objets par dix donateurs individuels pour une valeur totale estimée à 26 550 € (détail joint en annexe)

- les dépôts suivants :

a) pour le Musée archéologique, des ensembles archéologiques ci-dessous destinés aux collections du Musée Archéologique de Strasbourg :

HEGENHEIM, 45, rue de Hésingue

Fouilles D. Billoin, Inrap, 2004

Mobilier d'une sépulture campaniforme, Néolithique final

STRASBOURG-KOENIGSHOFFEN, 1, rue Mentelin

(Section MS – Parcelles 22, 183, 185, 193, 194, 205)

*Sondages (2003) et fouilles préventives (2004) : fouilles R. Nilles, Inrap
Habitat et zone de production artisanale- Époque gallo-romaine*

b) pour le Musée d'Art Moderne et Contemporain

Tatiana TROUVÉ

Sans titre (cable 8), 2008

déposé par un particulier

c) pour le Musée alsacien, un lot d'objets Mennonites

de la part de l'Association Française d'Histoire des Anabaptistes-Mennonites

décide

*l'imputation de la dépense pour les acquisitions, d'un montant total de 145 850
€, sur les crédits disponibles sous AU 12 programme 82 / investissement / nature
2161 « Acquisitions et restaurations des collections pour les musées », du budget primitif
2011.*

charge

*le Maire ou son délégué d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre
de ces décisions et l'autorise à signer tous documents y relatifs.*

**Adopté le 27 juin 2011
par le Conseil Municipal de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au Contrôle de Légalité préfectoral
et affichage au Centre Administratif
Le 30 juin 2011**

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
DON	André HUGEL 4, route de Mittelwihr 68340 RIQUEWIHR	<i>Lot de 22 photos anciennes représentant des maisons de Strasbourg et des portraits de personnalités françaises</i>	100 €	Ces photos de la seconde moitié du 19 ^e siècle enrichissent notre collection de photos anciennes concernant Strasbourg.	Signée par les donateurs	A présenter Conseil Municipal Juin 2011
DON	Madame Marie-Claire SIZARET-ESCHBACH 12, rue Seimetz L-2531 LUXEMBOURG	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Journal de guerre de la donatrice (« Kriegstageheft »), 1944 ;</i> - <i>Livret « Bausteine für den neuzeitlichen Unterricht – Familien- und Heimatbüchlein » ;</i> - <i>« Ahnentafel (arb. généalogique ?) zum Nachweis der arischen Abstammung » ;</i> - <i>Deux images des Communions Solennelles de la donatrice et de son frère, à Strasbourg en 1941 et 1944 avec texte en français recto et verso ;</i> - <i>Une coupure de presse, minuscule, annonçant le Volksturm en Alsace ;</i> - <i>Fragebogen zur Durchführung der Übernahme des elsässischen Beamten in das deutsche Beamtenverhältnis (20 pages) ;</i> - <i>Six tracts de propagande nazie ;</i> - <i>Le texte du serment prêté par les membres de l'Association Alphonse Adam, condamnés à mort et exécutés le 15 juillet 1943 près du monument Desaix ;</i> - <i>Un « dossier » concernant l'utilisation de la cathédrale par l'occupant (4 pages) ;</i> - <i>Textes de l'Administration nazie concernant : Gebrauch der französischen Sprache in der Öffentlichkeit, Freiwilligenwerbung, Verleihung der Staatsangehörigkeit, Fragebogen « Bejahen Sie den Anschluss... », etc. ;</i> - <i>Quelques extraits de lettres personnelles du Gauleiter Wagner concernant l'Alsace ;</i> - <i>Un buvard dont une face est couverte de Sütterlinschrift – ce qui donne une idée de l'écriture imposée aux élèves alsaciens dès les débuts de l'Occupation ;</i> - <i>Deux reproductions dans la presse française d'affiches placardées à Strasbourg, début janvier 1945, pour rassurer la population ;</i> - <i>Deux textes d'affiches à afficher sur les Mairies, après la guerre, concernant</i> 	1000 €	Cet ensemble de documents témoigne à la fois de la propagande nazie imprégnant les cours à l'école et les tracts, les questionnaires auxquels étaient soumis les Strasbourgeois mais aussi les interdits entre 1940 et 1944. L'ambiance de peur, de contraintes et les conséquences subies par les résistants sont traduites par ces documents qui seront utilisés dans le cadre de la seconde tranche du musée.	Signée par le donateur	A présenter Conseil Municipal Juin 2011

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
		<p><i>l'épuration ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Un article du Professeur Laband, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg de 1872 à 1917, sur les sentiments des Alsaciens.</i> - 				
DON	<p>Jean-Louis ANTONI 3, Impasse du Saule - 67270 KIENHEIM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Crochet de tambour prussien M.1905, laiton et cuir, H. 7,5 x l. 6,5 x E. 2,2, V.A. 30 €</i> - <i>12 Photographies provenant du beau-père du donateur, Emile Woessner, amputé de guerre : (V.A. 60 €)</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Cortège des amputés de guerre place Broglie, 27 avril 1947, photographie, Carabin, 1947, 13,1 x 18,4</i> ▪ <i>Assemblée générale de la Fédération des amputés de guerre, section d'Alsace, place de la République, 27 avril 1947, 4 photographies, Carabin, 1947, 8,5 x 11,5</i> ▪ <i>Congrès des amputés de guerre à Strasbourg en présence d'André Bord, photographie Jungmann Jean, vers 1960, 12,8 x 17,7</i> ▪ <i>Commémoration d'anciens combattants, 2 photographies d'amateur, 6,2 x 8,2</i> ▪ <i>Congrès eucharistique, 3 photographies d'amateur, 1935, 6,4 x 9</i> ▪ <i>Vue de Strasbourg, photographie d'amateur, 6 x 8,4</i> - <i>2 cartes postales « Reformierte Kirche zu Strassburg nach dem Turmbau von 1905 » - V.A. 20 €</i> - <i>Souvenir de Tambow : pipe d'Auguste Antoni, père du donateur - V.A. 100 €</i> - <i>Politik und Gewaltpolitik in Elsass-Lothringen, livre, 1928 - V.A. 30 €</i> - <i>Strassburger Monatshefte, édité par Dr. Friedrich Spiesser, livre, 1940 - V.A. 30 €</i> 	270 €	Cet ensemble de photographies complète notre photothèque sur différents aspects de la vie à Strasbourg au 20 ^e siècle. Le crochet de tambour prussien complète notre collection d'instruments de musique militaire.	Signée par le donateur	A présenter Conseil Municipal Juin 2011
DON	<p>Mme Colette WOLFERMANN 1, rue de la Division Leclerc 67000 Strasbourg</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Passeport de M. NICODEME Paul 1943/1944, né en 1902 à Bad Niederbronn et habitant Strasbourg passeport allemand intitulé Fremdenpass 50€</i> - <i>Livret militaire de Paul NICODEME 1934 50€</i> - <i>Carte de légitimation F.F.I. de Paul</i> 	140 €	Ensemble de papiers de famille illustrant la vie strasbourgeoise pendant la seconde guerre mondiale.	Signée par le donateur	A présenter Conseil Municipal Juin 2011

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
		<p><i>NICODEME 10€</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 carte de vêtements et d'articles textiles ayant appartenu à Colette NICODEME 1945 10€ - 1 carte individuelle d'alimentation de Paul NICODEME 1946 -1948 10€ - 3 laissez-passer n° 2107 à 2109 permettant de retourner à Strasbourg en 1940 aux noms de Paul, Marie-Louise et Colette NICODEME 10€ 				
DON	Jean-Claude CESINGER 10, rue Ledru-Rollin - 37000 Tours	<i>Portrait de Jean-Frédéric Cœsinger, Ammeister de la ville en 1734 - H/t - 105 x 98 cm</i>	10 000 €	Ce portrait est le deuxième portrait officiel d'Ammeister entrant dans les collections du musée historique qui dispose par ailleurs de vitraux armoriés, d'armoriaux ou de portraits gravés pour évoquer la fonction du chef de la cité.	Signée par le donateur	A présenter Conseil Municipal Juin 2011
DON	M. et Mme Pierre FRANC 3, rue des Giroflées - 83400 HYPRES	<i>Faire-part du décès d'Hitler</i>	100 €	Texte caricatural évoquant au moment de la libération de Strasbourg par Leclerc le décès de Hitler quelques mois avant la fin de la guerre.	Signée par le donateur	A présenter Conseil Municipal Juin 2011
DON	Mme Agnès BLATTNER 5, rue Vauban 67480 FORT-LOUIS 03 88 86 34 18	<ul style="list-style-type: none"> - Carte postale N/B « Strassburg – Strasbourg », représentant la cathédrale et les toits de Strasbourg, survolés par un avion portant le nom de MATHIS. Au dos inscription manuscrite « Herrn Ernst Stahl – Professor – Botanischer Garten – Iena – Saxon » et timbre Deutsches Reich « 5 » ; - Ensemble de dépliants (n° 1 à 10) établis par l'Automobile-Club d'Alsace (6, quai de Paris à Strasbourg - imprimés par les Dernières Nouvelles d'Alsace), proposant des circuits itinéraires touristiques en Alsace, (carte Michelin avec situation du point Mathis, légendes des sites à visiter...) ; - Publication : Jean-François Blattner, avec la participation de Henri Mellon – Association « Les Amateurs de Mathis » et Association De Dietrich (couverture et pages en couleur conçues par Paul Kestler), <i>La société De Dietrich, Ettore Bugatti, Emile Mathis et la course Paris-Madrid, il y a 100 ans... mai 1903</i> ; - Dossier (chemise cartonnée verte à rabats) contenant divers documents « EPA / guide aide-mémoire » : <ul style="list-style-type: none"> • Carte postale représentant la cathédrale 	400 €	Ce don complète les autres dons déjà réalisés par Mme Blattner et la Société des Amis Mathis sur le constructeur automobile strasbourgeois Emile Mathis.		A présenter Conseil Municipal Juin 2011

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
		<p>de Strasbourg avec légende dans le coin supérieur gauche : <i>Gruss aus Strassburg (Els.) Der erste Stadtüberflug Deutschlands (1910) mit einem Mathis-Flugapparat.</i> Dans le coin inférieur droit, dans un cartouche rectangulaire, une automobile Mathis avec la légende : <i>Fahrzeuge aller Stärken. In jeder Preislage – Für jeden Zweck – 2 sitzig – compl. von Mk. 3900 ab.</i> Au verso : <i>Mathis A.-G. Automobilwerke Strassburg i. Els. – Feldpostkarte.</i> Courrier manuscrit à l'encre (?) mauve sur la face avant et au dos,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bartko Reher Antiquitäten – 5 € Willkommens-Gutschein, • Six exemplaires de papier à lettre filigrané et/ou à en-tête de <i>Mathis ✧ Automobiles ✧ Aviation</i> ; <p>- Chemise cartonnée jaune contenant les Plans des usines Mathis ;</p> <p>- Classeur noir à 4 anneaux (au dos : « G ») et DVD : <i>Les usines Mathis de Strasbourg 1911-1949 – Toutes les photos – Sources des documents : Jean-François Blattner et documents du Club ; Francis Roll, Patrick Hamm, Pierre Brazeau, Jean-Pierre Miniot – Mise en page février 2011 ;</i></p> <p>- Classeur noir à 4 anneaux (au dos : « Automobiles MATHIS et mode ») :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publicité voiture Mathis IO HP, « L'Illustration » 28.8.1920 • Publicité voiture Mathis 5HP / 6HP, Garage Moderne Chatillon-sur-Chalarenne (Ain), 1922/44, • Publicité voiture Mathis 10 cv – 4 cylindres – Faux-cabriolet 5-6 place type GM, 1928/82 • Photo N/B usines Mathis (au dos : H. Carabin, 22 avenue de la Marseillaise – Strasbourg), 1930/35, • Bon de commande de voiture (1930/95), • Modèle de bon de commande de pièces de rechange, 1931/132, • Bordereau de pièces en retour, 				

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
		<ul style="list-style-type: none"> • Publicité pour la vl 333 (3 roues) Mathis, • Questionnaire de satisfaction, 1932/135, • Formulaire Mathis « Spécification », avec sa copie, • Petit livret technique (spiralé) : Les moteurs d'aviation Mathis série G – 42 cylindres, 1946, Mat. VI 233, • Fascicule technique avec insert en anglais : La 16 ch Mathis 80 ch. Eff. (La voiture américaine à l'échelle européenne), 1948, Mat. VI 35, • Dictionnaire de la réparation automobile • Fiches techniques (2 pages) voiture EMY4 Quadruflex, 4 roues indépendantes, Mat. 1933/12, • Photocopie dossier de presse : 1952, <i>une réalisation de la Ville de Strasbourg, Le nouveau stade de la Meinau</i>, 1934/27, • Impression couleurs représentant un fer à repasser électrique, • Photocopies diverses : photo de groupe, extrait des minutes du greffe de la chambre commerciale du tribunal de première instance de Strasbourg (enregistrement le 20 août 1928), Action Mathis de 100 francs au porteur, photos de diverses voitures et camionnettes, photos d'usine, plans de voitures... • Dossier Maître n° 8 – Année 1980/81 : L'industrie automobile dans l'est – La 18 CV - Page publicitaire pour les voitures B Bugatti ; - Ensemble d'insertions publicitaires dont certaines sous passe-partout ; - Recueil de 25 planches gravées : <i>Les quais de l'Il à Strasbourg</i> ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, « La voiture par excellence EMY 4 », Printemps 1982 ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, « La 10 HP Mathis – Babylette 1913 », Printemps 1992 ; 				

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
		<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin des Amateurs de Mathis, « Histoire d'un beau voyage », Printemps 1993 ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, « Les plaques émaillées – La 10 cv – GM », Printemps 1994 ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, « EMY 8 », Printemps 1995 ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, <i>Mathis Type « P »</i> - Printemps 1998 ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, « Type MY - Le modèle qui manquait », Printemps 2000 ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, « La flamme Mathis éclaire les routes du monde », Printemps 2003 ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, « De l'automobile à l'aviation : l'épopée aéronautique de Mathis », Printemps 2004 ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, « Les véhicules utilitaires », Printemps 2005 ; - Bulletin des Amateurs de Mathis, <i>La 6 CV Mathis P Y la voiture qui a étonné l'Amérique</i>, Printemps 2007 ; - Bulletin de la Macif – Pontlevoy (Val de Loire) : Les Amateurs de Mathis, <i>Le poids voilà l'ennemi</i> ; - Publication : Jean-François Blattner « Les Amateurs de Mathis », <i>Mathis et les taxis</i>, août 1992 ; - Simone Chopp, <i>Une entreprise : Mathis</i>. Mémoire de maîtrise présenté devant l'Université de Strasbourg II, 1986 ; - Simone Chopp, <i>Matford</i>. Mémoire de D.E.A. présenté devant l'Université de Strasbourg II, 1990. 				
DON	Jean Daniel NESSMANN 25b route d'Ingersheim 68000 COLMAR 03 89 27 11 21	<ul style="list-style-type: none"> - Tissage: sergé de laine, soie, velours, lin, vers 1860 – L. 136 ; 1.000 € - Satin de soie imprimée, vers 1860 – L. 74 x l. 97 ; 200 € - Lin, soie, dentelle, métal, vers 1860 – L. 32 x l. =30 ; 100 € - Soie tissée, broderie, vers 1860 - 184 x 184 ; 500 € - Soie tissée et brodée, vers 1860 – L. 42 x l. =35 ; 200 € - Soie grise tissée, lin, velours, vers 1860 – 	2800 €	L'ensemble des pièces du costume de maraîchère est rare, surtout du fait qu'il provient de la famille du donateur qu'il justifie dans sa publication "Une famille de la tribu des Jardiniers-Cultivateurs de Strasbourg" (2010), où la propriétaire du costume est mentionnée. Les vêtements d'enfant proviendraient du fils unique de cette maraîchère. L'acquisition d'un ensemble d'un costume du genre traditionnel est intéressante pour le Musée Historique car les maraîchers étaient les premiers		A présenter Conseil Municipal Juin 2011

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
		<ul style="list-style-type: none"> L. 20 x l. 31 x Ep. 3 ; 200 € - Soie tissée, vers 1860 – L. 169 x l. 11 ; 50 € - Dentelles, broderie, vers 1850 – L. 14 x l. 13 ; 50 € - Toile de coton, broderie, vers 1850 – L. 20 x l. <>52 ; 50 € - Coton tissé, dentelles, vers 1850 – L. 15 x l. 35 ; 50 € - Fil de coton tricoté, vers 1850 – L. 22 x l. 27 ; 100 € - Dentelles, vers 1850 – L. 30 x l. 20 ; 150 € - Toile de coton à semis de pois, vers 1850 – L. 25 x l. 20 ; 50 € - Certificat de remerciement de travail effectué par Edouard Frick pour des logements sociaux, dit "Volkswohnungen". Signé et daté en h. à dr. – Dessin à l'encre et ms sur carton, 1912 Berningen & Krafft, Arch. – L. 43 x l. 30,5 ; 50 € - Lithographie dédiée à Israël Frick (frère d'EF), sergent des Sapeurs-pompiers avec poème et 3 scènes de la vie d'un pompier, d'objets et du matériel de travail. Signée en bas. Lithographie coloriée à la main sur carton, cadre en bois doré – Vers 1870 Lith.Lemaître rue des Hallebardes 22 à Strasbourg – a.c. L. 48 x l. 39 ; 50 € <p>Valeur globale : 2800 €</p>		à adopter certains styles de mode citadine, et à faire le lien entre la ville et la campagne.		
		-				A présenter Conseil Municipal Juin 2011
DON	Mme Bernadette SCHNITZLER 10, rue Sellénick 67000 STRASBOURG	<ul style="list-style-type: none"> - 4 moules à foie gras décorés par Patrick Hamm, V.A. : 10 € - 1 moule à foie gras Feyel, V.A. 10 € - 2 assiettes plate et creuse de Sarreguemines éditée pour Noël 1930 et 1933 offertes à Elsa Schnitzler dans le cadre de l'École du Dimanche, 20 € - Boîtes d'allumettes 1940-1944 Deutsche Zünd waren, 10 € - Boîte de chocolats Sherlock Holmes Strasbourg 2011 (offert aux collègues du Palais Rohan où une scène du film a été tournée), 10 € 	80 €	Ces dons divers complètent les collections du musée historique en apportant des éclairages divers sur différents aspects de l'histoire de la ville (enseignement, pérennité du foie gras, etc.)		A présenter Conseil Municipal Juin 2011

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
		<ul style="list-style-type: none"> - Deux encarts publicitaires Mathis tirés de « l'Illustration » juin 1931, 10 € - Der Jugendfreund Lesebuch, 1931, 10 € 				
DON	Mme Marguerite ZABERN 18, rue de Genève 67000 Strasbourg 03 88 36 37 48	<ul style="list-style-type: none"> - Coffre 18^e siècle en fer forgé avec serrure portant les initiales I D M B - H. 44,5 cm, L: 77,5 cm, Pr: 45 cm, V.A. 10.000 € - Glace Louis-Philippe - H. 145 cm, l. 73 cm, V.A. 800 € - Deux lithographies (H. 41 cm x l.54 cm) dessinées par A. Maugendre, éditées par Edouard Pietta à Strasbourg, et imprimées par Bry à Paris montrant : <ul style="list-style-type: none"> • Vue de la Porte des Pêcheurs, V.A. 100 € • Vue sur le barrage Vauban, V.A. 100 € - Un dessin à la gouache du dragon STORKY au 8^e régiment du Rhône - H. 27 cm, l. 22 cm, V.A. 250 € 	11.250 €	<p>Le coffre est pourvu de deux clés en fer forgé, et s'ouvre par un secret. Il vient de la famille Zabern, dont l'un des membres a participé au transport en bateau de la statue de Kléber réalisée par Grass de Paris à Strasbourg en 1840.</p> <p>Les deux lithographies donnent un point de vue inédit sur l'emplacement du marché au bois (futur ESCA) et sur le barrage Vauban. La représentation du dragon permet de compléter la collection de représentations d'uniformes militaires par le biais de ce portrait d'un membre de la famille de la donatrice.</p>		A présenter Conseil Municipal Juin 2011
DON	M. Gérard DROUILLET Avenue Blum 13810 EYGALIERES	Huile sur toile représentant une sœur accompagnant une voiture chargée de soldats français blessés, arrêtés par des soldats allemands Signé Arnal, 1881 ou 1891	400 €	Ce tableau de facture naïve doit relater un épisode lié à la guerre de 1870 où des soeurs infirmières ont prêté main forte à des soldats français en difficultés arrêtés par des soldats allemands. Il complète la collection du musée historique consacrée à la guerre de 1870 en permettant de rappeler le rôle des soeurs dans ce conflit.		A présenter Conseil Municipal Juin 2011
						A présenter Conseil Municipal Juin 2011
DON	Société de Gymnastique UNION KOENIGSHOFFEN Siège Social : 16 avenue Mitterrand 67200 STRASBOURG Représentée par sa Présidente Madame Edith HELM 36 rue de la Chenaie 67201 ECKBOLSHEIM (tél : 03 88 76 28 73 - mail :	Drapeau de l'association Union Koenigshoffen		<p>La Société de Gymnastique UNION KOENIGSHOFFEN créée en 1907 par quelques membres de la Société Athlétique (SAK Poids et Althères) du faubourg a inauguré son drapeau à la veille de la première guerre mondiale. IL comporte 3 dates : 1907 date de la création de la société de gymnastique ; 1914 date de l'inauguration et 1919 date de restitution du drapeau à la fin de la guerre.</p> <p>Ce drapeau a été restauré par la Société Etend'ard à l'occasion du 100^e anniversaire de l'existence de ce club .</p> <p>Le 13 novembre 2010, à l'occasion de la fête de fin d'année de la Sté de Gymnastique, il a été remis officiellement par le Député Armand JUNG et son adjoint Eric ELKOUBY à la Présidente</p>		A présenter Conseil Municipal Juin 2011

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
	edith.helm@club-internet.fr			Edith HELM en présence d'anciens gymnastes et les Présidents d'honneur, Messieurs Jean MULLER et Robert GIES. Ce drapeau constitue un élément intéressant de la vie des associations sportives au début du 20 ^e siècle à Strasbourg.		
ACHAT	Jean Daniel NESSMANN 25b route d'Ingersheim 68000 COLMAR	<i>Vitrail aux armes de Klinglin 1719</i> H. 187 cm ; l. 44,5 cm - Dimensions du vitrail ancien : H. 44cm ; l. 27cm Inscription : Juncker Frantz Joseph von Klinglin stedtmeister ward Pflieger anno 1719	2000 €	François-Joseph de Klinglin (Sélestat 1686 - citadelle de Strasbourg 1753) fit de brillantes études universitaires à Strasbourg en droit. En 1710 il obtint les provisions de conseiller-chevalier d'honneur au Conseil Souverain à Colmar et fut nommé conseiller noble au Magistrat de Strasbourg. En 1719 il fut reçu Stettmeister et était en même temps administrateur d'une des fondations de la ville (l'annuaire administratif ("Rathsbüchlein") de 1719 (cote VI 497) mentionne François Joseph KLINGLIN comme "Pflieger" de L'Hôpital Civil, de St-Nicolas-aux-Ondes, du bailliage de Barr, etc.), fonction évoquée sur le vitrail en date de 1719. Il devint préteur royal en 1725 à la mort de son père Jean-Baptiste de Klinglin. C'est à F.J. de Klinglin que l'on devra la construction de l'actuel hôtel du préfet (1730-1736) et l'organisation des fêtes en l'honneur de la venue de Louis XV. En 1744. « Homme de la ville, il confondit les revenus de celle-ci avec les siens propres et mit en place la corruption élevée à la hauteur d'un système» (Georges Livet). Arrêté en 1752, il mourut l'année suivante et fut enterré dans le parc du château d'Illkirch. Ce vitrail de 1719 provient de la maison d'une célèbre famille de jardiniers strasbourgeois, les Nessmann, située près de Sainte-Aurélie. Les vitraux civils du 18 ^e siècle sont plutôt rares. Ce vitrail monté après 1870 sur une résille de vitres colorées sans doute pour être présenté dans une fenêtre existante, représente une niche avec de part et d'autre la représentation allégorique de la religion et de la foi. Inscription, date et armoiries sont placées dans des cartouches baroques placés sur l'axe central de la composition. Une tête plus ancienne et de	NON	A présenter Conseil Municipal Juin 2011

Acquis.	Coordonnées	Description	VA	Justification de l'acquisition	Convention	C.M.
				bonne qualité, a remplacé celle de la foi, témoignant d'une ancienne restauration. L'acquisition de ce vitrail de belle facture est intéressante pour le musée historique car nous n'en avons aucun de cette date, et parce que la personnalité évoquée est une personne qui a fortement marqué la ville de Strasbourg.		
ACHAT	Alain Fabbro, Brocante 'Le Fil à plomb' 13 Grand Rue 67370 Behlenheim	<i>1 Képi de musicien, drap de laine noire, années 1970</i> <i>1 paire de casquettes 'Gaz de Strasbourg', drap de laine noire, années 1970</i>	150 €	Le képi de musicien et les deux casquettes du Gaz de Strasbourg appartenaient à M. Georges Clauss, habitant d'Oberhausbergen (commune adhérente à la CUS). Il était anciennement membre de la Société de Musique de ce village, et employé au Gaz de Strasbourg. Le Musée Historique conserve peu de coiffes récentes d'organismes non militaires, et ces 3 exemplaires contribuent à l'élargissement de la collection de coiffes.	NON	A présenter Conseil Municipal Juin 2011
ACHAT	Anne-Marie PETIT 18, rue Saint-Paul 67115 Plobsheim	<i>Deux broderies du début du 19^e siècle, 300 €/pièce</i>	600 €	Ces broderies, plutôt rares, témoignent du talent de brodeuse d'une jeune fille strasbourgeoise et en même temps constitue un hommage rendu à un canonier de l'époque impériale.	NON	A présenter Conseil Municipal Juin 2011

**CONVENTION POUR LE DÉPOT DE COLLECTIONS
ARCHÉOLOGIQUES APPARTENANT À L'ÉTAT
AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE STRASBOURG**

Entre

- l'Etat (Ministère de la Culture, Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace)
représenté par M. le Préfet de la Région d'Alsace.

Et

- La Ville de Strasbourg, représentée par son Maire

habilité aux fins des présentes par une délibération

du conseil municipal en date du

PREAMBULE

1 - Cadre juridique de la convention

Conformément aux dispositions de :

- la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive ;

- l'arrêté du 11 juillet 1990 relatif à l'organisation et aux attributions de la direction du patrimoine, modifié par l'arrêté du 14 mai 1991 ;

Pour les biens culturels maritimes :

Conformément aux dispositions de la loi n° 89-874 du 1er décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes et modifiant la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques

Pour les objets provenant de dragages :

Conformément aux dispositions de l'ordonnance des eaux et forêts d'août 1969, titre 31, art. 16, prévoyant la dévolution à l'Etat des objets découverts dans le lit des rivières flottables et navigables ;

2 - Origine des objets

- Circonstance et lieu de la découverte :

HEGENHEIM, 45, rue de Hésingue
Construction d'immeubles résidentiels

- Nature de l'opération archéologique dont les objets sont issus :

Fouilles D. Billoin, Inrap, 2004
Mobiliers d'une sépulture campaniforme, Néolithique final

ARTICLE 1 Les objets appartenant à l'Etat ou placés sous sa responsabilité, dont l'inventaire est annexé à la présente convention, sont mis en dépôt au Musée Archéologique Palais Rohan 2, place du Château 67076 Strasbourg Cedex, dans les conditions prévues par la

présente convention. Ils figureront à l'inventaire « Dépôts » du Musée Archéologique, après inventaire muséographique réalisé par le conservateur du musée.

ARTICLE 2 Deux exemplaires de l'inventaire mentionné à l'article 1^{er} sont signés par le conservateur du musée dépositaire et valent prise en charge des objets déposés. Un exemplaire est conservé par le directeur régional des Affaires culturelles (Service régional de l'Archéologie), l'autre par le conservateur du musée.

ARTICLE 3 Le conservateur du musée dépositaire prendra toutes mesures utiles de restauration, de conservation et de sécurité nécessaires à la préservation des objets déposés. Les objets non présentés au public seront conservés dans les réserves du musée ; leur consultation sera possible sur rendez-vous aux heures d'ouverture du musée.

ARTICLE 4 Un double de la documentation concernant les conditions de découverte des objets sera déposé en même temps que ceux-ci. Cette documentation sera communicable dans les conditions prévues par la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.

ARTICLE 5 Le directeur régional des Affaires culturelles (Service régional de l'Archéologie) pourra, sauf impossibilité majeure, retirer des objets pour un temps déterminé en vue d'expositions, d'analyses ou d'études complémentaires ne pouvant être réalisées sur place, sous réserve que le conservateur du musée ait été averti au moins deux mois à l'avance par écrit. Le retrait des objets intervient alors sous la responsabilité de la Direction régionale des Affaires culturelles (Service régional de l'Archéologie), après décharge.

ARTICLE 6 Le dépôt est consenti pour une période de cinq ans renouvelable par tacite reconduction. Le non-respect des conditions prévues aux articles précédents ou des règles prévues par la réglementation des musées entraînera le retrait des objets par le directeur régional des Affaires culturelles (Service régional de l'Archéologie), après avis conjoint de l'Inspection Générale des Musées de France et du Service de l'Inspection Générale du Patrimoine.

Fait à Strasbourg, le
en trois exemplaires

Pour le Maire de la Ville de Strasbourg
et par délégation

Pour le Préfet de la Région Alsace
et par délégation

Daniel PAYOT
Adjoint au Maire
chargé de l'Action Culturelle

Denis LOUCHE
Directeur régional des
Affaires culturelles d'Alsace

**CONVENTION POUR LE DÉPÔT DE COLLECTIONS
ARCHÉOLOGIQUES APPARTENANT À L'ÉTAT
AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE STRASBOURG**

Entre

- l'Etat (Ministère de la Culture, Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace)
représenté par M. le Préfet de la Région d'Alsace.

Et

- La Ville de Strasbourg, représentée par son Maire

habilité aux fins des présentes par une délibération

du conseil municipal en date du

PREAMBULE

1 - Cadre juridique de la convention

Conformément aux dispositions de :

- la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive ;

- l'arrêté du 11 juillet 1990 relatif à l'organisation et aux attributions de la direction du patrimoine, modifié par l'arrêté du 14 mai 1991 ;

Pour les biens culturels maritimes :

Conformément aux dispositions de la loi n° 89-874 du 1er décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes et modifiant la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques

Pour les objets provenant de dragages :

Conformément aux dispositions de l'ordonnance des eaux et forêts d'août 1969, titre 31, art. 16, prévoyant la dévolution à l'Etat des objets découverts dans le lit des rivières flottables et navigables ;

2 - Origine des objets

- Circonstance et lieu de la découverte :

STRASBOURG-KOENIGSHOFFEN, 1, rue Mentelin

Section MS – Parcelles 22, 183, 185, 193, 194, 205

Construction d'immeubles résidentiels

- Nature de l'opération archéologique dont les objets sont issus :

Sondages (2003) et fouilles préventives (2004) : fouilles R. Nilles, Inrap

Habitat et zone de production artisanale - Epoque gallo-romaine

ARTICLE 1 Les objets appartenant à l'Etat ou placés sous sa responsabilité, dont l'inventaire est annexé à la présente convention, sont mis en dépôt au Musée Archéologique Palais Rohan 2, place du Château 67076 Strasbourg Cedex, dans les conditions prévues par la

présente convention. Ils figureront à l'inventaire « Dépôts » du Musée Archéologique, après inventaire muséographique réalisé par le conservateur du musée.

ARTICLE 2 Deux exemplaires de l'inventaire mentionné à l'article 1^{er} sont signés par le conservateur du musée dépositaire et valent prise en charge des objets déposés. Un exemplaire est conservé par le directeur régional des Affaires culturelles (Service régional de l'Archéologie), l'autre par le conservateur du musée.

ARTICLE 3 Le conservateur du musée dépositaire prendra toutes mesures utiles de restauration, de conservation et de sécurité nécessaires à la préservation des objets déposés. Les objets non présentés au public seront conservés dans les réserves du musée ; leur consultation sera possible sur rendez-vous aux heures d'ouverture du musée.

ARTICLE 4 Un double de la documentation concernant les conditions de découverte des objets sera déposé en même temps que ceux-ci. Cette documentation sera communicable dans les conditions prévues par la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.

ARTICLE 5 Le directeur régional des Affaires culturelles (Service régional de l'Archéologie) pourra, sauf impossibilité majeure, retirer des objets pour un temps déterminé en vue d'expositions, d'analyses ou d'études complémentaires ne pouvant être réalisées sur place, sous réserve que le conservateur du musée ait été averti au moins deux mois à l'avance par écrit. Le retrait des objets intervient alors sous la responsabilité de la Direction régionale des Affaires culturelles (Service régional de l'Archéologie), après décharge.

ARTICLE 6 Le dépôt est consenti pour une période de cinq ans renouvelable par tacite reconduction. Le non-respect des conditions prévues aux articles précédents ou des règles prévues par la réglementation des musées entraînera le retrait des objets par le directeur régional des Affaires culturelles (Service régional de l'Archéologie), après avis conjoint de l'Inspection Générale des Musées de France et du Service de l'Inspection Générale du Patrimoine.

Fait à Strasbourg, le
en trois exemplaires

Pour le Maire de la Ville de Strasbourg
et par délégation

Pour le Préfet de la Région Alsace
et par délégation

Daniel PAYOT
Adjoint au Maire
chargé de l'Action Culturelle

Denis LOUCHE
Directeur régional des
Affaires culturelles d'Alsace